

ZOOM SUR L'ANRU 2, LA RÉNOVATION URBAINE ÉCO-CONÇUE INCLUSIVE

Miramas a bénéficié d'une première opération ANRU. Ce projet de renouvellement urbain a conduit la municipalité à repenser la cohérence urbaine de la ville : habitats contemporains construits durablement, mobilité alternative au tout voiture, logements adaptés aux jeunes actifs comme aux seniors, intégration dans la cité de tous les quartiers de la ville. Après la démolition du Sodim à l'automne 2021, 2022 marque une nouvelle étape des chantiers de l'ANRU 2.

ANRU 2, C'EST REPARTI !

Les transformations importantes du quartier de **la Maille 2**, mises en chantiers par le programme **ANRU 1**, sont exemplaires, entraînant même une **labellisation « éco-quartier » niveau 3** : santé des habitants, corridors écologiques, trames vertes et bleues, modes de déplacement actifs, végétalisation et circulation d'eau, recherche sur les essences végétales, label BBC, jardins partagés favorisant le lien social, etc...

Dans la continuité de ce programme, la ville de Miramas, l'État, l'Agence nationale pour la rénovation urbaine, la métropole Aix-Marseille-Provence, le Département des Bouches-du-Rhône, la Caisse des dépôts et consignations, l'Agence nationale de l'habitat et Action Logement ont lancé en décembre 2019 **l'ANRU 2**, le programme de renouvellement urbain des quartiers Maille 1 et Mercure.

Ce projet, élaboré en 2016, prévoit des étapes majeures en 2022 et insuffle une nouvelle dynamique à la rénovation urbaine avec des objectifs de :

- **Valorisation** de l'activité commerciale et économique
- **Désenclavement** des quartiers en les reliant à la ville par des espaces publics qualitatifs et écologiques
- **Diversification et amélioration** de l'offre résidentielle pour plus de mixité sociale et de parcours résidentiels positifs
- **Requalification** des équipements publics pour répondre aux besoins des habitants du quartier et des territoires.

Pour les quartiers de la Maille 1 et Mercure, **l'ANRU** c'est :

- 250 logements neufs
- 623 logements rénovés
- des espaces publics réaménagés (rues, allées piétonnes et cyclables, places, jardins, jeux)
- 2 écoles et un centre social repensés ou reconstruits
- un pôle commercial et médical
- des accès et lieux de vie plus aisés et sécurisés.

 https://youtu.be/tz2Mcu_fsUI

 <https://youtu.be/v5geqwwPUOw>

RÉNOVATION ET CONCERTATION, LA « MÉTHODE MIRAMAS »

Avec les conseils citoyens et conseils de quartiers, la participation des habitants aux étapes importantes des projets permet de mieux répondre aux besoins et de faire vivre la co-construction des opérations. À cet effet, un « **café** »

chantier » a été proposé aux résidents en septembre dernier : processus, planning, raison de la démolition, etc. pour échanger sur la **future Maison de santé pluridisciplinaire**.

DÉMOLIR... ET MIEUX RECONSTRUIRE !



Démolition de l'ancien Sodim © Sud Drone System

L'ancien Sodim est démoli depuis septembre 2021. Le foncier libéré permettra la création d'un ensemble immobilier qui accueillera un **nouveau pôle médical et commercial**, de neuf cabinets médicaux, pharmacie et parapharmacie et commerces de proximité ainsi que l'aménagement de l'allée piétonne du Petit Diable traversant d'Ouest en Est le futur **éco-quartier**.